

ÉLABORER, RÉDIGER ET SUIVRE VOS MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

Les points clés à maîtriser

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE : GTE45

Objectifs de la formation

- Savoir gérer l'allotissement nécessaire
- Pouvoir rédiger un marché de travaux
- Comprendre le rôle du maître de l'ouvrage dans la gestion des marchés de travaux

Animée par

- COSSALTER Patrice
Associé – Gérant - Fondateur Cabinet
d'avocats LEGITIMA,

Public concernés

- Directeur(trice) technique des collectivités ;
Directeur(trice) général(e) des services ;
Maître d'ouvrages publics ; Maître d'œuvre ;
Acheteur public

Dates

Critères d'admission

- aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation

Comprendre la notion d'entreprise générale et d'allotissement

- Définir la notion pratique et juridique d'entreprise générale, exception à la règle de l'allotissement
- Faire le point sur l'obligation de gestion de la sous-traitance de l'entreprise générale
- Comprendre les obligations juridiques et pratiques de l'allotissement
- Coordonner l'allotissement

Savoir rédiger le marché de travaux

- Simplifier la rédaction du marché : un gage de succès
- Intégrer le prix adéquat et simplifier les règlements du marché
- Prendre en compte les délais
- Anticiper la modification du contrat : une nécessité primordiale

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Garantir le bon suivi des travaux

- Savoir gérer les prix et les règlements du marché
- Respecter des règles d'hygiène et de sécurité
- Suivre la sous-traitance et la cotraitance
- Comprendre les outils de modification du marché de travaux
- Posséder les éléments nécessaires au règlement des litiges et des contentieux